

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2024.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 22.04.2024.
- 2-** Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».
- 3-** Liquidation du syndicat intercommunal de gestion du relais d'assistantes maternelles « les collines ». Reprise des résultats 2023 sur le budget primitif de la commune.
- 4-** Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal.
- 5-** Désignation d'un délégué au sein de l'office de tourisme intercommunal du pays d'Aubagne et de l'étoile.
- 6-** Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2024-2027.
- 7-** Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil « Lei Cigaloun ».
- 8-** Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement.
- 9-** Approbation du règlement de fonctionnement des études surveillées.
- 10-** Cession de parcelle appartenant à la commune.
- 11-** Désaffectation et déclassement du domaine public et transfert dans le domaine privé communal. Modification de la délibération n°2779 du 02 février 1998.
- 12-** Garantie d'emprunt accordée à Logis Méditerranée pour la résidence « Le Colombier ».
- 13-** Actualisation de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).

Information du conseil municipal :

- Mise à disposition partielle d'un agent titulaire de la commune de Peypin auprès du SMED
13.